

Municipalité de
Notre-Dame-des-Neiges

@pierrelucdubois

RÉSOLUTION RÉFÉRENDUM

À la suite des rencontres d'information tenues à Notre-Dame-des-Neiges et à Trois-Pistoles les 10 et 11 juin 2025, ainsi que de la consultation citoyenne réalisée du 12 au 30 juin dans le cadre de l'étude sur un éventuel regroupement entre la Ville de Trois-Pistoles et la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, un portrait sommaire de la perception des deux populations a pu être établi.

Maintenant que cette première étape est complétée, et en tenant compte des commentaires formulés par les Neigeois et les Neigeoises, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Neiges juge important de donner suite à la demande citoyenne en enclenchant la procédure officielle menant à un référendum. Ce processus démocratique permettra à la population de se prononcer sur cette question, selon la règle de la majorité simple.

Comme la mise à jour de la liste électorale est requise d'emblée pour désigner le prochain préfet de la MRC des Basques ainsi que la constitution du prochain conseil municipal, les coûts liés à la tenue d'un référendum en seront donc réduits, puisque cette même liste pourra également servir de base au scrutin (cette liste est valide dans les 90 jours qui suivent la fin de la dernière révision). Ce vote référendaire devrait d'ailleurs avoir lieu peu de temps après l'élection générale du 2 novembre 2025.

Rappelons qu'il s'agit d'une étape importante — voire historique — puisque plusieurs études partielles sur le regroupement municipal ont été amorcées depuis les années 1970 sans réelle conclusion.

Par cette résolution, la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges informe officiellement le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la tenue prochaine d'un référendum auprès de ses résidents et propriétaires, afin de connaître l'opinion citoyenne sur cette question majeure qu'est le regroupement de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges avec la Ville de Trois-Pistoles.

RECUEIL D'INFORMATIONS ET PORTRAIT SOMMAIRE

Afin de répondre aux nombreuses demandes d'information concernant les territoires de la Municipalité et de la Ville, l'administration de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges a réuni de nombreuses informations permettant à nos citoyens et citoyennes d'avoir le maximum d'éléments en main afin de réfléchir à la question référendaire prévue au courant du mois de novembre 2025 (date encore à déterminer). Ce document, intitulé **Recueil d'informations et portrait sommaire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et de la Ville de Trois-Pistoles** permet de faciliter la lecture de différents rapports et bilans, le tout condensé et réuni en un seul et même endroit. Des hyperliens vous sont également fournis à la fin de ce même document pour vous permettre d'approfondir vos connaissances et répondre aux autres aspects du dossier qui pourraient vous intéresser.

Dans un but d'objectivité et d'impartialité, les informations présentées ont été extraites des rapports et profils financiers provenant des audits annuels publiés sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Rappelons que ces données sont le fruit d'audits menés par la firme externe Mallette et sont accessibles au public, tel qu'exigé par la Loi. Quant aux projections relatives à la taxation, les informations ici partagées sont le fruit de l'étude de regroupement rédigée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au cours de la dernière année. <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/projet/>

Nous espérons que ce document vous sera utile et informatif. Nous vous encourageons d'ailleurs à voter en grand nombre et à vous inscrire à la liste électorale si ce n'est pas déjà fait.

Survol

| | |
|-----------------------|------|
| Résolution référendum | P. 1 |
| Ramonage cheminées | P. 2 |
| Cyberfraudes | P. 2 |
| Personnel électoral | P. 2 |
| Élections 2025 | P. 3 |
| Mise en candidature | P. 3 |
| Prochaines séances | P. 4 |
| Tournoi de Golf | P. 4 |
| Collecte de sang | P. 4 |
| Nous contacter | P. 4 |



Rappel important – La municipalité a mis à la disposition de ses citoyens, des outils d'information en temps réel permettant d'obtenir des renseignements essentiels sur différents sujets d'intérêts. Il est DEPUIS LONGTEMPS possible d'utiliser ces applications pour recevoir des messages importants pour les citoyens n'ayant pas nécessairement accès à notre page Facebook.

La municipalité utilisera dorénavant ces moyens de communication pour la diffusion d'information, que ce soit pour : les avis d'ébullition de l'eau potable, la publication des bulletins d'informations, les messages généraux, etc. Vous devez vous inscrire pour recevoir les avis. Vous trouverez l'information sur la page Internet suivante : <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/services-aux-citoyens/avis-et-alertes/>



Nous vous invitons également à aimer notre page Facebook :



****VEUILLEZ NOTEZ QUE LES FEUILLETS ACCROCHES PORTE NE SERONT PLUS UTILISÉS****

RAMONAGE ET INSPECTION DES CHEMINÉES

Nous vous informons que le service se déroule comme dans les années passées.

À compter du début août, afin de garantir la continuité du service, les **Entreprises JML Ramonage Inc** prendra désormais en charge le ramonage et l'inspection des cheminées.

Un **accroche-porte** vous sera laissé par cette entreprise afin de vous aviser de son passage.

Ces interventions sont encadrées par le **règlement 270** concernant l'inspection et le ramonage sur le territoire afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement des installations.

Les tarifs appliqués sont les suivants et ils sont à la charge du propriétaire :

- **Ramonage et inspection** : 52 \$ plus taxes
- **Inspection seulement** : 40 \$ plus taxes



Note : Les propriétaires procédant eux-mêmes au ramonage doivent remplir l'**Annexe 1 du règlement 270**, disponible au : <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/formulaires/> et la retourner conformément aux modalités indiquées.

SENSIBILISATION À LA CYBERFRAUDE – ACTIVITÉ GRATUITE À LA RIVERAINE

La municipalité de Notre-Dame-des-Neiges invite la population des Basques à une **soirée d'information sur les fraudes par Internet et autres enjeux de sécurité numérique**, animée par les **cadets de la Sûreté du Québec**.

 **Date** : 8 août 2025

 **Heure** : 19h00

 **Lieu** : La Riveraine, 10 rue de l'Église (ancienne église de Rivière-Trois-Pistoles)

Au programme :

-  Conseils pratiques pour éviter les fraudes
-  Sécurité sur les réseaux sociaux et achats en ligne
-  Période de questions avec les cadets sur place

Cette activité est offerte **gratuitement** et s'adresse à toutes les générations. Une belle occasion de se protéger et de mieux comprendre les menaces numériques qui nous entourent. **Venez nombreux !**

RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Nous sommes en période de recrutement de personnel électoral pour les élections générales municipales 2025.

Les postes à pourvoir sont les suivants : Scrutateur (4 postes) ; Secrétaire du bureau de vote (4 postes), Primo (1 poste), Réviseur (1 poste), Secrétaire d'une commission de révision (1 poste), Membre de la table de vérification de l'identité des électeur (1 poste).

→ **La rémunération associée à chacun de ces postes est disponible sur le site web** www.notredamedesneiges.qc.ca/electiongenerale2025

Si l'un de ces postes vous intéresse, nous vous invitons à donner votre nom au moyen du formulaire disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Vous pouvez également **le télécharger sur le site web indiqué plus haut**, puis nous le faire parvenir en personne, par la poste ou par courriel à l'adresse suivante : admin@notredamedesneiges.qc.ca

ÉLECTEURS-ÉLECTRICES AUX URNES !

L'année 2025 est une année électorale pour toutes les municipalités du Québec. Vous voulez voter advenant la tenue du scrutin municipal du **2 novembre 2025** afin d'élire les prochains dirigeants de votre municipalité. Cet article vous permettra de connaître les principales étapes menant au droit de vote, mais surtout, ce qu'il est important de savoir en tant qu'électeur.

Certains électeurs pourraient être tentés de s'impliquer plus activement en politique municipale. Il sera donc possible de déposer sa candidature comme maire ou conseiller municipal, et ce, entre **le 19 septembre et le 03 octobre 2025**. Pour les intéressés, il est fortement suggéré de consulter les conditions d'éligibilité à se porter candidat à une élection municipale, disponible sur le site web de la Municipalité disponible à l'adresse suivante :

<https://www.notredamedesneiges.qc.ca/electiongenerale2025/>

À partir du **4 octobre 2025**, les électeurs recevront un avis de révision de la liste électorale. Cette procédure est incontournable dans la situation où il y a scrutin. Cette étape consiste à la mise à jour complète de la liste électorale afin de s'assurer que chacun puisse être inscrit correctement sur ladite liste pour ainsi exercer son droit de vote. La population sera informée ultérieurement des dates par lesquelles la commission de révision siègera. C'est à ce moment que les commissaires accueilleront les électeurs ayant des correctifs à apporter. **Seules les personnes inscrites sur la liste électorale pourront voter.**

Le vote par anticipation se tiendra le **26 octobre de 12h00 à 20 h00** au Centre communautaire situé au 17 rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. Il est à noter qu'il n'y a aucune restriction à voter lors de la tenue du vote par anticipation. Ce processus est disponible pour toutes et tous. L'électeur devra présenter une pièce d'identité exigée, telle que la carte d'assurance-maladie du Québec, le permis de conduire ou le permis probatoire de l'assurance automobile du Québec, le passeport canadien, le certificat de statut d'indien, la carte d'identité des Forces canadiennes.

Enfin, les électeurs n'ayant pas exercé leurs droits le jour du vote par anticipation sont invités à voter pour le ou les candidats (es) de leurs choix lors de la journée du scrutin, soit le **2 novembre entre 10h00 et 20 h00**, toujours au Centre communautaire situé au 17 rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. Les conditions de vote, sont les mêmes que lors du vote par anticipation.

Surveillez la page Facebook ainsi que le site web de la Municipalité afin de bien vous informer sur les développements du processus électoral. Cela vous concerne de très près.

Dany Larrivée, président d'élection

DOCUMENTS MISE EN CANDIDATURE

La période électorale arrive à grands pas. À cet effet, le dépôt des mises en candidature en vue du scrutin du 2 novembre prochain, concernant le poste de maire et les 6 postes de conseillers, se déroulera à partir du **vendredi 19 septembre 2025 jusqu'à la date et l'heure limites du vendredi 3 octobre 2025 à 16 h 30 indiqués dans l'avis public d'élection.**

Pour les citoyens et citoyennes intéressés(ées) à poser leur candidature, il est possible de se procurer la *Trousse de mise en candidature* directement au bureau municipal. Cette trousse contient les principaux renseignements nécessaires afin de se porter candidat, à titre de maire/maire ou de conseillers/conseillères.

Quoiqu'il soit possible d'obtenir ces mêmes instructions sur le site web de la municipalité afficher ici-bas, il est fortement suggéré de se présenter au bureau municipal afin de s'assurer de la bonne compréhension des documents reçus auprès du président d'élection.

Noter qu'aucune information ne sera rendue publique tant que le président d'élection n'aura pas accepté et signé la déclaration de candidature. Soyez assuré que le processus de prise de renseignements et de documents dans le but de se porter candidat ou candidate est tout à fait confidentiel. N'attendez pas à la dernière minute.

Consultez : <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/electiongenerale2025/>

Dany Larrivée, président d'élection

PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

Consulter le site Internet de la Municipalité pour connaître les dates des prochaines séances du conseil. Celles-ci ont lieu à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Notre-Dame-des-Neiges. Notez que le projet d'ordre du jour est disponible à la page d'accueil de notre site web.

Prochaines dates : 25 AOÛT, 8 SEPTEMBRE & jeudi 2 OCTOBRE.

<https://www.notredamedesneiges.qc.ca/lordre-du-jour/>



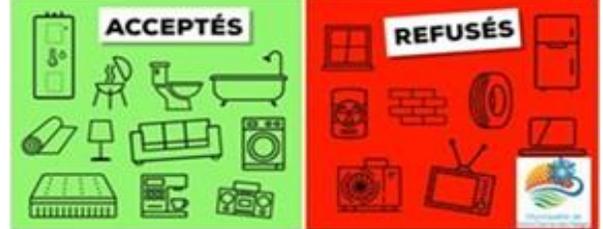
COLLECTE D'ENCOMBRANTS LE 22 SEPTEMBRE

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

COLLECTE D'ENCOMBRANTS



ACTIVITÉS À VENIR DANS LES BASQUES :

Collecte de sang

MARDI 19 AOÛT

École secondaire de Trois-Pistoles
13 h à 20 h

Organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 3917,
La MRC des Basques et le CLD des Basques
Sous la présidence d'honneur de M. Bertin Denis



Prendre rendez-vous
hemaquebec.ca • 1 800 343-7264

TOURNOI DE GOLF ET SOUPER BÉNÉFICE

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025

Golf du Parc du Mont-Saint-Mathieu et
souper au chalet de ski

au profit de

Fondation Santé
des Basques

POUR INSCRIPTION:
(418) 851-3700 poste 50409

Municipalité de Notre-Dame-Des-Neiges Numéro 03 – AOÛT 2025

HEURES D'OUVERTURE

Services administratifs :

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h & 13h à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h* par téléphone seulement, après-midi le bureau administratif est fermé

* fermé les vendredis am : 15 août et 5 septembre

site web : <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/>

Numéro général de la municipalité

418-851-3009

Numéro des travaux publics

418-851-6622

Abonnez-vous à notre service « avis et alerte »

<https://www.notredamedesneiges.qc.ca/inscriptionauxavis/>

4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 2E0



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK



<https://www.facebook.com/notredamedesneigesofficielle/>

